

Annexe 2

Collège Antoine Guichard - Veauche

Rapport annuel du chef d'établissement année scolaire 2020-2021

Ce rapport annuel présente la politique pédagogique et éducative d'établissement conduite dans le cadre des orientations nationales et académiques. A la rentrée 2020, le collège a accueilli 751 élèves répartis dans 28 divisions.

Durant l'année 2019-2020, le collège avait ouvert une section des cadets de la sécurité civile et avait poursuivi la dynamique numérique dans l'attente de la mise en place du projet « BYOD ». Les équipes avaient travaillé à l'approfondissement de chantiers pédagogiques conduits dans le cadre du pilotage de l'établissement (projet d'établissement et contrat d'objectifs) et qui concernaient « l'évaluation par compétences » ou « le travail personnel de l'élève ». Le passage à l'évaluation au semestre pour la rentrée 2020 a été acté. A partir de mars 2020, l'épidémie de COVID-19 et la crise sanitaire majeure qui a découlé ont fortement impacté le fonctionnement du collège jusqu'à la fin de l'année scolaire.

C'est dans un contexte sanitaire difficile que s'est déroulée la rentrée scolaire 2020. Au gré de l'évolution de la situation dans les mois suivants, la gestion de cette crise par la déclinaison des différents protocoles a occupé une part importante du travail de chacun durant cette année scolaire 2020 2021 et a eu un impact fort sur le fonctionnement de l'établissement

Pour cette année scolaire 2020-2021, l'équipe de direction avait annoncé dès la rentrée des personnels une « feuille de route » composée de 5 axes prioritaires :

= **Mettre en œuvre les recommandations de la circulaire de rentrée « établir un cadre serein propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective ». « Identifier les besoins propres à chaque élève et y répondre de manière personnalisée. »** Concrètement, il s'agissait de réussir le retour de nombreux élèves absents du collège depuis 5 mois. Cela a passé par une phase de diagnostic (passation des évaluations nationales et des tests de positionnement) et par une phase de renforcement (individuel ou collectif) des acquis en mixant les dispositifs « remédiation » et « devoirs faits » pour un grand nombre d'élèves.

= **Poursuivre la diversification des pratiques pédagogiques en lien avec le numérique** en impulsant l'expérimentation BYOD et en capitalisant les compétences développées par les élèves et les personnels dans ce domaine durant le premier confinement.

= **Penser l'évaluation par semestre qui se met en place comme un levier pour amplifier le suivi des élèves et la relation avec les familles.**

= **Entrer dans la démarche nationale d'évaluation des établissements** (le collège faisait partie de la démarche expérimentale en 2019 2020, elle n'a pu être mise en place en raison de la crise sanitaire) afin d'engager une réflexion sur nos forces, nos marges de progrès pour les années futures.

= **Continuer à œuvrer pour que les élèves soient « acteurs » de la vie de l'établissement** dans tous les domaines en ayant des programmes d'action fournis pour chacun des parcours éducatifs.

Éléments de contexte

L'établissement a ouvert ses portes à la rentrée de 2012 pour répondre à une croissance régulière dans les 7 collèges publics du secteur. Il a été édifié dans une zone entièrement dédiée à la jeunesse et aux sports.

Ce collège dispose d'une capacité d'accueil maximum de 800 élèves. Il a été conçu selon des normes respectueuses de l'environnement, le bois en est le matériau dominant. Il s'agit d'un outil de travail durable, fonctionnel et esthétique. Il est doté de supports technologiques innovants et a intégré le plan national du numérique de 2016.

La population scolaire n'a cessé de croître depuis 2012 passant de 485 élèves à 751 élèves à la rentrée 2020 mais se stabilise désormais. C'est un collège captif, où l'immense majorité des élèves utilise les transports scolaires et est demi-pensionnaire. La structure à la rentrée 2020 sera de 28 divisions. Elle est complétée par une Ulis comptant 13 élèves. Le collège, très engagé dans la scolarité inclusive a noué des partenariats avec le « DAI Simone Veil » de Montrond les Bains et « l'IEM La Grande Terre » de Veauche et accueille des élèves de ces établissements pour des inclusions ou des projets partagés.

Les élèves proviennent de 5 écoles publiques sur le secteur mais une part non négligeable et difficilement mesurable provient de 2 écoles privées environnantes. La population scolaire est favorisée avec un IPS à 118,6 en 2019 et un taux de boursiers à 7,7 % très inférieur aux moyennes départementales, académiques et nationales.

A la rentrée 2020, le pôle enseignement comptait 55 personnes (dont 11 enseignants en postes partagés) 65,3% ont entre 35 et 50 ans. On peut noter un taux de demande de mutations extrêmement faible (7,3%). L'équipe vie scolaire est composée de 9 assistants d'éducation (6 ETP) encadrés par Mme Morel (CPE en poste depuis 2012). L'équipe des adjoints techniques des établissements d'enseignement est composée de 13 personnes (11,5 ETP) dont un agent d'encadrement. Le pôle santé social (assistante sociale, infirmière) couvre 70 % du temps d'ouverture du collège. La Psychologue Education Nationale a également augmenté son temps de présence au collège. L'administration est composée de 2 personnels de direction, d'un adjoint gestionnaire et de deux secrétaires. Pour répondre aux problématiques des élèves à besoin éducatif particulier ayant une reconnaissance de handicap, l'équipe AVS AESH est composée de 7 personnes. (Pial Andrézieux Nord)

Les performances scolaires sont globalement satisfaisantes avec un taux de réussite moyen au DNB de 92,3% d'admis en 2020. L'écart entre le taux de réussite global au DNB et le taux de réussite des CSP défavorisées a été réduit (4 % en 2020 / 13,4 % en 2019 / 17,9 % en 2018). Le taux d'accès de la 6ème à la 3ème constitue également une valeur ajoutée par rapport aux références académiques et nationales, mais le nombre de départs anticipés en fin de 4^{ème} a été plus important en 2020 et en 2021. Toutefois, les équipes ont le souci d'amener le plus grand nombre au terme du cycle 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture tout en ayant l'ambition d'orienter un pourcentage honorable d'élèves vers la voie générale et les études longues. (environ 70 % moyenne calculée sur les 8 années d'exercice).

Le climat scolaire est globalement bon et l'approche se veut éducative. Les exclusions ne représentent qu'une part faible des sanctions et les exclusions-inclusions sont privilégiées. Au quotidien, les élèves sont respectueux des règles établies.

Répartition de la dotation globale des moyens

La direction et les équipes ont choisi de ventiler les marges supplémentaires selon les répartitions suivantes pour l'année scolaire 2020 2021 :

- Des groupes en lettres (demi-classe en 6^{ème} et en 3^{ème} , 1 heure en quinzaine) (3 professeurs / 2 classes en 5^{ème}, 1 heure chaque semaine.)
- Des groupes en mathématiques (3 professeurs / 2 classes en 5^{ème} et 4^{ème}) (demi-classe en 6^{ème} et en 3^{ème}) 1 heure en quinzaine.
- Des groupes en histoire géographie (3 professeurs / 2 classes en 4^{ème}) (demi-classe en 3^{ème}) 1 heure en quinzaine.
- Des groupes en Science et vie de la terre et Science Physique en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} (9 groupes / 7 classes)
- Des groupes en technologie en 4^{ème} (demi classe en quinzaine)
- Des groupes en Anglais (6^{ème} et 3^{ème}) 1 heure en quinzaine.
- Un groupe de soutien natation (6^{ème})
- Section bilangue anglais – allemand pour 20 élèves
- Un nombre de groupes supérieur au nombre de classes pour la LV2 sur les niveaux 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}.
- Ajout 1h de latin en 5^{ème}
- Création d'un groupe de suivi interne pour les élèves décrocheurs « Déclic » 1 heure en quinzaine.

En ce qui concerne les IMP (indemnités de mission particulière, 1 IMP=1250€) elles ont été réparties en respectant les directives de la DSDEN

2020-2021 : 10,50 IMP (dont 2 fléchées dans la DGM)
Coordinateur de technologie : 2 x 0,50
Coordinateur EPS : 2 x 1
Référent « EDD » : 2 x 0,25
Référent numérique : 2 x 1,50
Référent culturel : 1 x 0,50
Référent cycle 3 : 2 x 0,25
Référent « liaison collège-lycée » : 2 x 0,25
Référent « Parcours Avenir » : 0,50
<u>Référente « Section Sportive » : 1</u>
<u>Référent « Devoirs Faits » : 1</u>

Plus-values attendues par la répartition de la marge horaire : Des moyens supplémentaires ont été alloués aux disciplines suivantes : les lettres, les mathématiques, l'histoire géographie et les langues pour travailler le domaine 1 du socle en partant des évaluations 6^{ème} notamment. En variant l'effectif et la composition de chaque groupe selon l'objectif visé. (groupes de niveaux, de besoins....). On peut escompter une meilleure prise en charge de la difficulté scolaire. Les dispositifs doivent permettre la mise en place d'une réelle différenciation pédagogique et être des espaces d'accompagnement renforcé pour les élèves en grande difficulté et pouvant se retrouver en voie de décrochage.

Synthèse du fonctionnement du Dispositif Devoirs Faits

+Nombre d'élèves et niveaux concernés par le dispositif

119 élèves de 6^{ème} (64,3% des élèves de 6^{ème})

85 élèves de 5^{ème} (44,7% des élèves de 5^{ème})

73 élèves de 4^{ème} (37,6% des élèves de 4^{ème})

Devoirs faits « souples » en 3^{ème}, à la séance, au volontariat des élèves, donc nombre variable.

Pour le dispositif de remédiation (septembre octobre), tous les niveaux étaient concernés.

En novembre, des créneaux « Devoirs faits » fixes ont été mis en place en 6^{ème} et 5^{ème}, les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} étant en « devoirs faits souples » (à la séance et au volontariat).

A partir de janvier, le niveau 4^{ème} a basculé en « devoirs faits fixes ».

+ Nombre d'heures hebdomadaires par élève

En 6^{ème}, 1h par semaine (engagement au semestre)

En 5^{ème} et 4^{ème}, 1h / quinzaine minimum ou à la semaine (engagement à la période, avec tacite reconduction)

En 3^{ème}, 1 à 2h par semaine, en fonction des propositions des professeurs (à la séance, au volontariat des élèves)

+ Stratégie et freins rencontrés pour la mise en place du dispositif

La stratégie a d'abord consisté à mettre en place un dispositif d'évaluation et de remédiation conformément aux préconisations de la circulaire de rentrée. L'évaluation a été menée en s'appuyant sur les documents nationaux (évaluations nationales 6^{ème} et tests de positionnement français et mathématiques pour les autres niveaux). L'analyse faite en équipe disciplinaire n'a pas montré de réelles différences dans le niveau des élèves par rapport aux années précédentes mais une déperdition dans les habitudes de travail. Cela justifiait de prendre du temps pour le retour dans les apprentissages, de fixer des priorités et notamment de ne pas alourdir les élèves de travail personnel à réaliser en dehors des cours.

La remédiation obligatoire pour les élèves ciblés a bien fonctionné avec des formes variées

(classe, demi-classes, groupes...) et des contenus différents (renforcement du cours, différenciation). Il a été décidé d'intégrer un temps pour le travail personnel à ces séances de remédiation.

De ce fait, le dispositif « Devoirs faits » classique, dont l'objectif principal est la réalisation du travail personnel par l'élève au collège avec un accompagnateur, n'a été mis en place qu'en novembre. La modification du protocole sanitaire, à la date du 09 novembre a été un frein à la mise en place car la stabilisation de chaque division dans une salle dédiée a mobilisé davantage de locaux et a demandé une réorganisation du dispositif au dernier moment alors qu'il était opérationnel pour débiter au 02/11.

Un des freins rencontrés est le nombre de volontaires encadrants, trop faible pour pouvoir assurer plusieurs heures par semaine à tous les niveaux. En 2019-2020, des contacts avaient été pris avec l'Association Familles Laïques (AFL) pour envisager que des bénévoles viennent encadrer des créneaux Devoirs faits, mais la crise sanitaire n'a pas permis de finaliser cette solution, d'autant plus que les bénévoles sont plutôt des personnes retraitées, donc à risque au regard de la crise sanitaire actuelle.

De plus, beaucoup d'élèves sont impliqués dans des clubs et à l'UNSS pendant la pause méridienne, ce qui est un atout pour le climat scolaire de l'établissement. En conséquence, il a été décidé de ne pas multiplier les créneaux « devoirs faits » entre 12h et 14h pour ne pas concurrencer ces activités. Or beaucoup d'élèves étant demi-pensionnaires et tributaires des transports en commun, il n'est pas possible d'organiser du « devoirs faits » au-delà de 17h. Cela laisse donc peu de créneaux disponibles.

+ Utilisation du reliquat 2019-2020

Les enveloppes BOP 141 et BOP 230 ont été abondées pour un total de 191 heures (84 + 107) et 153 heures ont été utilisées soit 80,10 %.

+ Mise en place d'une IMP « Devoirs Faits »

Mme Maisse, professeure d'EPS, bénéficie d'une IMP pour coordonner le dispositif « Devoirs Faits » en lien avec Mme la Principale Adjointe.

+ Conclusion sur le fonctionnement du dispositif

D'un point de vue quantitatif, le dispositif semble apporter satisfaction aux élèves, parents et personnels, mais il devrait être l'occasion d'interroger les pratiques pédagogiques liées au travail personnel de l'élève : cette question a fait aussi l'objet d'une réflexion dans le cadre de la démarche d'évaluation de l'établissement.

Un dispositif de suivi interne pour les élèves en situation de décrochage « Décllic ».

« Décllic » a été créé pour répondre aux besoins des élèves en difficulté et pour certains, en situation de décrochage scolaire. Une enseignante bénéficiait d'une demi HSA pour animer ce dispositif. Il a pour but de favoriser un contact privilégié avec l'élève et de tisser des liens entre la famille, l'équipe éducative, les personnels santé, social, vie scolaire ainsi que la direction . Les objectifs sont multiples : ouvrir un dialogue avec l'élève, poser un diagnostic sur ce qui fonctionne

ou non et travailler sur les causes des dysfonctionnements, travailler pour certains sur l'orientation, amener une prise de conscience de l'élève et l'envie d'évoluer, travailler sur le comportement de l'élève au sein de l'établissement ainsi qu'à la maison, aider à organiser le travail plus efficacement, réflexion sur les relations avec les autres élèves et adultes de l'établissement, favoriser le dialogue entre la famille et le collègue, entre l'élève et sa famille.

Grâce aux entretiens menés et au travail de toute l'équipe éducative, des actions concrètes ont été mises en œuvre en accord avec les élèves et les familles : rendez-vous avec la Psy-En de l'établissement, avec l'infirmière scolaire et l'assistante sociale, rendez-vous avec des psychologues extérieurs à l'établissement, ergothérapeutes, orthophonistes ... visites dans des LP, MFR pour certains élèves en lien avec le projet d'orientation ...

12 élèves ont pris part au dispositif durant cette année scolaire.

Un groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) a été réuni régulièrement avec les différents personnels concernés. Il est force de proposition pour le suivi des élèves en voie de décrochage mais afin qu'il remplisse pleinement son rôle de prévention, il doit être travailler de concert avec le dispositif d'aide « Déclic ». En 2021-2022, il sera donc primordial de mieux assurer la coordination entre ces deux dispositifs.

Domaine Educatif

La vie scolaire : Le personnel de vie scolaire est pleinement investi dans ses missions de suivi de l'absentéisme, de surveillance et d'éducation. Les procédures sont bien identifiées et connues de tous. La coopération entre la vie scolaire et les autres services est totale. Au quotidien, le climat scolaire est plutôt bon, le non-respect du règlement intérieur et les attitudes inappropriées ne concernent qu'un très petit nombre d'élèves. Mais cette année a été particulière avec la mise en place et les ajustements fréquents du protocole sanitaire. L'absence d'activités dans la cour de récréation, l'annulation de certaines actions de prévention et l'obligation de respecter les règles qu'imposent la situation (port du masque / gestes barrières) ont contribué à détériorer quelque peu le climat scolaire et à rendre l'atmosphère de cette année pesante pour les élèves et les personnels.

Les situations de conflits sont gérées de manière réactive en associant les familles, en travaillant avec elles. Une réunion de suivi hebdomadaire à laquelle participent la direction, la cpe, l'assistante sociale, l'infirmière permet de faire le point sur les difficultés de certains élèves en croisant les analyses.

On peut toutefois noter une légère augmentation du nombre de sanctions posées au cours de cette année scolaire par rapport aux années précédentes.

Stratégie de prévention et de lutte contre le « harcèlement scolaire » : Au cours des dernières années, cette problématique a été pleinement traitée par la mise en place du « diagnostic de sécurité » rédigé, puis voté en avril 2019 (alors que l'établissement n'en possédait pas auparavant) puis la présentation et le vote du « plan de prévention de la violence et du harcèlement » au printemps 2020. Ce plan présente la prévention en utilisant deux leviers : Le diagnostic sécurité qu'il convient de porter à la connaissance des personnels et à actualiser régulièrement et le programme d'actions du CESC en lien avec les parcours éducatif « citoyen » et « éducatif de santé ». Le plan présente les actions menées et le protocole à mettre en place en

cas de situation avérée. A l'avenir, il conviendrait de réactiver les actions de formation auprès des personnels et afin d'impulser de nouvelles actions auprès des élèves. Dans ce travail, la lutte contre le cyber-harcèlement devra trouver toute sa place.

Intégrer le « BYOD » dans les apprentissages : L'utilisation des outils connectés des élèves dans les enseignements tient à la fois de la démarche pédagogique et de la démarche éducative. Cette expérimentation a pu véritablement se mettre en place au cours de cette année scolaire. Un groupe d'une quinzaine d'enseignants est fortement impliqué. Ils ont bénéficié de deux temps de formation et d'un accompagnement pédagogique par la DRANE et technique par la DSI du département de la Loire. Les élèves des niveaux 4^{ème} et 3^{ème} sont concernés et le bilan à l'issue de cette première année est près positif. Nous regrettons toutefois l'absence de financement pour un accompagnement par la recherche en science de l'éducation qui donnerait encore davantage de relief à ce projet pour lequel le collège Antoine Guichard est le seul à avoir candidaté dans l'académie de Lyon.

Les Parcours Citoyen et Parcours Educatif de Santé : Ces parcours sont constitués de nombreuses actions portées par le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et par le Conseil pour la Vie Collégienne. Ces actions sont le plus souvent adossées aux enseignements pratiques interdisciplinaires et aux enseignements. Les professeurs prennent en charge l'organisation et font le lien avec les apprentissages (notamment le domaine 3 du socle), ce qui assure une cohérence d'ensemble. Cette année encore, plusieurs actions n'ont pas pu être conduites sur la fin de l'année scolaire. (Plan d'action du CESC en annexe)

Les instances collégiennes (CVC - ECO CLUB) : Ces instances visant à renforcer le sentiment d'appartenance et à développer l'engagement des collégiens ont été réunies aussi souvent que possible. Un travail concernant le gaspillage alimentaire a été poursuivi et le collège a obtenu le renouvellement de son label (ED3 niveau 2) et le label éco-collège.

Le domaine sportif : La section sportive connaît une réelle attractivité par l'originalité du sport proposé : l'ultimate et la motivation de l'enseignante coordinatrice. Il y a également un engouement pour l'association sportive et la activités proposées. Toutefois, en 2020-2021, ces dispositifs ont été fortement impactés par la crise sanitaire et les protocoles restreignant la pratique. Le nombre de licenciés a baissé avec un pourcentage de 23% des élèves du collège contre 33 % l'année précédente. Le sport est un des vecteurs de dynamisme de l'établissement car nous avons également des partenariats avec les clubs locaux (basket et football) et nous développons le « sport partagé » en lien avec l'unité externalisée du DAI de Montrond les Bains. La qualité des installations sportives mise à disposition par la municipalité est un atout supplémentaire.

Domaine Partenarial

L'ouverture culturelle et artistique est extrêmement importante car les actions proposées (interventions, expositions, visites) sont autant d'occasions d'aborder les apprentissages sous un autre angle et de travailler la formation de la personne et du citoyen. Un programme d'actions extrêmement riche et émanant de l'ensemble des champs disciplinaires bénéficie aux élèves des

différents niveaux. Des projets d'envergure mobilisent des partenaires extérieures (Compagnie Théâtrale en résidence, venue d'artistes, d'auteurs, travaux d'élèves, expositions au CDI) .Durant cette année scolaire, plusieurs actions et sorties ont été repoussées ou annulées.

La connaissance du monde économique et professionnel est indispensable pour nos élèves afin de faire des choix éclairés en matière d'orientation. L'établissement, ancré sur son territoire, doit tisser des liens privilégiés avec le monde économique et professionnel. Des opérations comme « Bravo les Artisans » permettent aux élèves de construire de véritables connaissances et de modifier leurs représentations. Nous travaillons également avec le réseau d'entreprises ACCTIFS pour la visite de sites de production à proximité de l'établissement. Le travail mené dans le bassin centre avec le CLEE permet également de consolider le réseau avec les partenaires professionnels. Là aussi, plusieurs actions programmées n'ont finalement pas pu avoir lieu ou ont été modifiées.

Le Travail avec les « acteurs de proximité » : Le « pôle enfance jeunesse » situé à proximité du collège accueille nos élèves en fin de journée, met en relation ceux-ci avec les acteurs professionnels locaux via un point d'information jeunesse et participe à des projets menés au collège dans le cadre d'une convention. Le comité de jumelage avec lequel une collaboration a été développée notamment pour l'Espagne. Le travail mené avec les établissements scolaires du secteur (écoles, lycées, autres collèges) et dans le cadre du bassin éducation formation contribue à renforcer les progrès et la réussite de nos élèves .

Une collaboration existe aussi avec les associations locales défendant les droits de l'homme, promouvant la solidarité, le handicap. Enfin, les contacts sont réguliers avec la collectivité support, la collectivité tutelle et les autorités en matière de sécurité.

Démarche d'évaluation des établissements menée en 2020 2021 au collège Antoine Guichard de Veauche.

Orientations stratégiques préconisées.

- + Développer l'ambition des élèves en les incitant à prendre des initiatives pour être véritablement « acteurs » dans les apprentissages.
- + Mieux reconnaître et valoriser l'engagement des élèves dans le cadre de l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- + Renforcer la communication auprès des familles pour rendre plus explicites les procédures et les enjeux de l'évaluation par compétences et de la semestrialisation.
- + Développer l'entraide entre élèves que ce soit dans les apprentissages ou dans la vie au collège.
- + Conforter le climat scolaire dans un collège « captif » où la population scolaire a connu une croissance continue depuis 2012.
- + Faire mieux connaître et vulgariser les axes stratégiques et les outils de pilotage à l'ensemble des personnels et des usagers et en premier lieu les parcours éducatifs en prenant appui sur l'espace numérique de travail.
- + Interroger la dynamique numérique de l'établissement dans le cadre du prochain contrat d'objectifs tripartite.
- + Assurer un meilleur suivi des outils de pilotage par la mise en place d'un calendrier pluriannuel de retours d'expériences et l'instauration d'outils de communication partagés.

- + Assurer la pérennité des dispositifs d'accompagnement des élèves.
- + Mettre en place une programmation pluriannuelle des dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- + Améliorer les procédures de suivi des décisions prises en instances et développer des espaces de réflexion et d'échanges hors instances.
- + Encourager toutes les formes d'échanges entre les personnels pour conforter l'établissement dans son rôle de « lieu de formation et de développement professionnel. »
- + Formaliser et développer la démarche de coopération avec les partenaires institutionnels et les partenaires de terrain.
- + Instaurer des process pour assurer la pérennité des actions et projets.

Le processus d'auto-évaluation arrivé à son terme, 14 préconisations ont été mises en exergue. Il conviendra de déterminer la priorité dans la mise en œuvre et pour chacune d'elles (après que l'évaluation soit terminée), d'élaborer « la feuille de route » qui permettra de la réaliser en prévoyant les actions à mettre en place, les personnels ou instances à convoquer et la bonne temporalité. Le rapport d'auto-évaluation apporte déjà un certain nombre d'éléments sur la concrétisation de ces préconisations.

Rapport présenté au conseil d'administration le MARDI 28 SEPTEMBRE 2021.

Boris Ducray – Principal

Annexe 1 - Evolution des effectifs

EFFECTIFS	SUIVI DE COHORTES					
ANNEE SCOLAIRE	6ème	5ème	4ème	3ème	Total	Écart 3è-6è
2012/2013	152	113	139	81	485	
2013/2014	160	155	114	138	567	
2014/2015	165	157	151	106	579	-7
2015/2016	154	163	153	138	608	-14
2016/2017	161	156	163	141	621	-19
2017/2018	187	165	155	159	666	-6
2018/2019	202	185	167	158	712	+4
2019/2020	188	201	190	162	741	+1
2020/2021	184	191	199	183	757	-4
2021/2022	192	188	190	184	754	-18

Evolution prévisionnelle pour l'année scolaire 2021-2022

STRUCTURE	<i>Effectifs</i>	Nbr Div	Eff / Div
Sixièmes	192	7	27,42
Cinquièmes	188	7	26,85
Quatrièmes	190	7	27,14
Troisièmes	184	7	26,28
2021-2022	754	28	26,92
2020-2021	757	28	27,03

Effectif prévisionnel arrêté à la date du 13 juillet 2021.

Annexe 2 – Résultats au DNB –CFG 2021

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
INSCRITS	182 Présents 180	156	152	153					
REFUSES %	18 10,06 %	12 7,70 %	10 6,85 %	8,6 %	8 %	4 %	10 %	16,5 %	6 %
RECUS %	162 <u>90%</u>	144 <u>92,30 %</u>	136 <u>93,15 %</u>	91,4 %	92 %	96 %	90 %	83,5 %	90 %
TB	54	47	38	33					
B	39	41	35	41					
AB	40	32	31	29					
ADMIS	29	24	32	36					
MENTIONS	82,09 % des admis	83,33% des admis	76,48 % des admis	67,8 % des admis					
DEPART EMENT				86,4	88,1	89,9	89,6	87,9	
ACADE MIE				85,8	88,1	90,5	89,6	89,1	
FRANCE				87,1	89	89,8	87,8	87,1	

CFG : 3 inscrits, 3 admis.

DELF : 1 inscrite, 1 admise.

Annexe 3 – Bilan de l'orientation 2021

	Effectif	2GT	Voie prof	Bac pro	CAP <i>scolaire ou apprentissage</i>	Red	Autre
Total	182	116	62	47	15	4	0
% 2021		63,74%	34,06%	25,81%	8,25 %	2,20%	0%
Total	163	118	41	31	10	2	2
% 2020		72,4 %	25,15 %	75 % de la voie pro	25% de la voie pro	1,22%	
Total	158	106	45	38	7	4	3
% 2019		67,08 %	28,48%	84,44% de la voie pro	15,56 % de la voie pro	2,53%	1,91%
Total	156	111	42	38	4	3	
% 2018		71,15 %	26,90 %	90,5 % de la voie pro	9,50 % de la voie pro	1,95 %	

	2nde GT		2nde pro		CAP		apprentissage		redoublement		
NB	116		47		7		8		4		182
%	63,74%		25,82%		3,85%		4,40%		2,20%		100,01%
<i>selon vœu</i>	<i>vœu 1</i>	<i>vœu 2 ou 3...</i>	<i>vœu 1</i>	<i>vœu 2 ou 3...</i>	<i>vœu 1</i>	<i>vœu 2 ou 3...</i>	<i>vœu 1</i>	<i>vœu 2 ou 3...</i>	<i>vœu 1</i>	<i>vœu 2 ou 3...</i>	
NB	108	8	43	4	6	1	6	2	2	2	182
%	93,10%	6,90%	91,49%	8,51%	85,71%	14,29%	75,00%	25,00%	50,00%	50,00%	
<i>public/ privé</i>	<i>public</i>	<i>privé</i>	<i>public</i>	<i>privé</i>	<i>public</i>	<i>privé</i>	<i>privé</i>	<i>public</i>	<i>privé</i>		
NB	107	9	12	35	0	7	8	3	1		182
%	92,24%	7,76%	25,53%	74,47%	0%	100%	100,00%	75,00%	25,00%		

Annexe 4 – Bilan des signalements pour absentéisme. 2020-2021

Mois	Nombre de cas signalés	De 4 à 10 demi-journées	A partir de 11 demi-journées
Septembre	0		
Octobre	0		
Novembre	3	2	1
Décembre	0		
Janvier	3	0	3
Février	1	0	1
Mars	0		
Avril	0		
Mai	6	4	2

Annexe 5 – Tableau des sanctions

Toutes sanctions confondues	Avertissements	Blâmes	Exclusions inclusions	Exclusions temporaires	Conseils de discipline	Année de référence
63	43	5	6	8	1(exclusion définitive)	2020-2021
45	34	1	5	4	1 (exclusion définitive avec sursis)	2019-2020 (arrêté au 13 mars)
43	19	1	11	12	0	2018-2019

PARCOURS CITOYEN	
2020-2021	
Première semaine au collège pour 6 ^è : journée d’intégration / ateliers pour se connaître/estime de soi /sortie	
« Moi jeune citoyen » 6 ^{ème}	Septembre /octobre 2020
Elections délégués de classe Eco délégués de classe Délégués au CVC	Octobre 2020
Formation des délégués (2 journées en partenariat avec le collège Jules Romains)	Décembre2020
Election du Vice-Président du CVC	Octobre 2020
Atelier d’oralité pour les délégués CVC et éco citoyens avec théâtre Lalachamade	Novembre-décembre 2020
Théâtre Lalachamade en résidence pour 4 classes de 3 ^è (découverte de la lecture texte théâtre)	Novembre 2020
Course contre la faim 6 ^{ème} -5 ^{ème}	Mai 2021
Lutte contre la violence : Respect	
6 ^{ème} estime de soi 5 ^{ème} potes et despotes 4 ^{ème} différences liées à une situation de handicap (association handisport) 3 ^{ème} stéréotypes de genre spectacle « Compagnie Carnage »	Septembre 2020 Mai juin 2021 Mai- juin 2021 Décembre 2020
Eco club	Toute l’année
Respect du cadre de vie (nettoyage)	A chaque période de vacances
Climat de classe (vie de classe prévention du harcèlement) tout au long de l’année scolaire.	Toutes les classes
Formation « Cadets de la sécurité civile » 12 élèves de 4 ^{ème} . Mme Teyssier, M Force, M Cazals et le SDIS d’Andrézieux.	Tout au long de l’année
PARCOURS ÉDUCATIF SANTÉ	
Bons usages réseaux sociaux(équipe mobile de la DSDEN) pour les 6 ^è	Décembre 2020

Prévention sécurité routière dans les transports 6 ^{ème}	septembre 2020
Préparation ASSR1 ASSR2	Mai-juin2021
Préparation sécurité SNCF	Juin 2021
Prévention usage produits illicites et alcool 3è avec BDPJ	Novembre 2020
Service sanitaire (étudiants médecine et infirmiers) : Promouvoir l' activité physique 5è	Mars 2021
Education sexualité 6è	Mai- juin 2021
Prévention des abus sexuels association AISPAS 6è	Juin 2021
